



QUESTIONS SOUS-JACENTES

Comment combler les lacunes, faire face aux risques et s'y adapter ?

Comment intégrer des mesures dans les plans de gestion d'actif ?

Comment augmenter à long terme la résilience de nos infrastructures en eau ?

—

Dans une optique de gestion adéquate des infrastructures municipales, il faut adopter une approche de planification et de prise de décisions méthodique. Cette approche est d'autant plus importante dans un contexte de changements climatiques. En effet, en plus des solutions à court et moyen termes qui peuvent être déployées comme réponse à un événement, de quelle manière une municipalité peut-elle améliorer sa résilience à long terme en intégrant des mesures à même son plan de gestion d'actif ? Une réflexion à haut niveau de l'approche est donc nécessaire pour savoir, entre autres, comment caractériser les risques qui menacent une municipalité et comment s'assurer du maintien à jour des plans de mesure d'urgence et d'intervention.



PISTES DE SOLUTION

Les risques à prendre en considération peuvent être identifiés de différentes manières :

A

Politique, plan stratégique et plan d'action

Ces documents jouent un rôle important dans la gestion des actifs. En effet, les politiques rendent possible l'encadrement de l'application de certaines mesures tout en faisant connaître aux résidents et intervenants les raisons pour lesquelles elle intervient. Quant au plan stratégique, celui-ci permet une gestion planifiée englobant l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action et de programmes de création d'actif, d'exploitation, d'entretien, de réhabilitation ou de remplacement de ces derniers.

B

Financement des projets : identifier les projets nécessaires et défendre le financement

En complément aux politiques, il est important d'identifier un plan de financement des projets couverts par le plan stratégique de gestion d'actifs.

C

Veille et amélioration continue

Dans un contexte de changements climatiques, il est pertinent d'adopter des plans évolutifs à la fois pour refléter l'évolution même des conditions climatiques, mais aussi pour promouvoir l'amélioration continue des pratiques au sein d'une municipalité.


PISTES D'INFORMATION

FCM | Guide pour l'intégration des considérations climatiques dans la gestion des actifs municipaux (2020)
A
B
C

Guide élaboré par la Fédération canadienne des municipalités adressant les mesures permettant d'améliorer la résilience face aux changements climatiques à même le plan de gestion des actifs en eau d'une municipalité. En effet, des mesures sont présentées, entre autres, pour :

- L'intégration des considérations relatives aux changements climatiques dans la prise de décision ;
- Détermination des stratégies pour combler les lacunes et faire face aux risques liés aux changements climatiques ;
- Surveillance des progrès et l'examen des possibilités d'amélioration continue.


FCM | Guide pour le personnel municipal affecté aux changements climatiques (2021)
A
B
C

Ce guide vise à accompagner les professionnels des municipalités œuvrant dans la lutte contre les changements climatiques dans un sens large. Il permet de se poser des questions sur le rôle de la municipalité, des structures hiérarchiques à mettre en place afin de lutter contre les changements climatiques, mais aussi d'aborder la question de rentabilité des projets à mettre en place.


MAMH | Fonds municipal vert^{MC}
A
B
C

Le FMV est un programme offert par la Fédération canadienne des municipalités proposant aux municipalités québécoises du financement et des services de partage de connaissances pour soutenir le développement durable des collectivités. Les initiatives financées par le FMV visent l'assainissement de l'air, de l'eau, des sols et la diminution des émissions de gaz à effet de serre.

Ce programme accorde :

- Des subventions pour l'élaboration de plans ;
- Des subventions pour la réalisation d'études de faisabilité, d'études de conception et d'essais sur le terrain ;
- Des prêts à taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché, généralement octroyés avec des subventions, pour la mise en œuvre de projets d'immobilisations.

**FCM | Intégration des considérations climatiques : gouvernance et activités (2022)**

A

B

C

Cet article présente les avantages de la sensibilisation aux conséquences potentielles des changements climatiques sur les municipalités et leurs actifs auprès des représentants élus, du personnel et de la collectivité. De plus, la FCM fournit divers exemples de municipalités ayant adopté des plans stratégiques d'actions face aux changements climatiques, entre autres le cas d'Edmonton présentée comme à exemple à suivre en la matière.

L'article présente également une série de questions que des municipalités peuvent se poser lors de la préparation de leur plan stratégique, en lien notamment avec :

- Les sources de données et normes de conception adaptées aux changements climatiques ;
- Conséquences sur les niveaux de service ;
- Les sources de financement (subventions gouvernementales).

**FCM | Exploitation et maintenance pour la résilience climatique (2022)**

A

B

C

Guide permettant, aux municipalités ayant déjà entamé un exercice d'évaluation de la vulnérabilité, d'entamer une réflexion sur les prochaines étapes de la résilience, notamment en lien avec la gestion des priorités dans un contexte de moyens et d'effectifs réduits.